

# Composition

## Programme de l'épreuve d'admission



### Cursus bachelier

1. Examen en loge (au moins 3 jours ouvrables avant le passage devant jury). Durée de l'examen : 4 heures. 1 candidat par loge, avec piano mis à disposition. Le candidat devra réaliser 4 épreuves pendant sa mise en loge, soit :

- Une épreuve imposée : mélodie (tonale) à harmoniser, et
- Trois épreuves à choisir par le candidat dans la liste non exhaustive qui suit:
  - Écrire une mélodie sur un accompagnement donné (piano)
  - Écrire pour quatuor à cordes une structure contrapuntique présentant les 4 positions initiales d'une série dodécaphonique
  - Autour d'une note polaire et pour un effectif donné, écrire un environnement sonore en utilisant les techniques d'écriture contemporaine
  - Écrire un riff sur une grille donnée
  - Reconstituer les deux mesures manquantes d'un extrait de partition d'orchestre
  - Écrire la première variation d'un thème donné (piano solo)
  - « Romantiser » un extrait classique donné (piano solo)
  - Orchestrer 4 mesures de piano avec un effectif précisé
  - Pour un effectif précis, écrire la bande son musicale (mickeymousing) selon le time code et le storyboard donnés.

L'épreuve en loge est éliminatoire. Pour être recevable, le candidat est tenu de réaliser intégralement les quatre épreuves comme décrit ci-dessus.

2. Passage devant jury (au moins 3 jours ouvrables après l'examen en loge). Durée : 20 minutes, s'il y a lieu.

Le candidat devra se présenter muni des partitions de ses travaux récents avec, au moins, une partition manuscrite. Les supports audio et audio-visuels ne sont acceptés qu'à titre de documentation supplémentaire.

Le jury se réserve le droit de s'entretenir ou non avec le candidat, en fonction notamment de sa recevabilité suite à l'examen en loge. L'entretien éventuel portera sur les motivations et attentes du candidat, en regard de son examen en loge, des travaux qu'il présente et autres considérations.

---

### Cursus master

1. Examen en loge (au moins 3 jours ouvrables avant le passage devant jury). Durée de l'examen : 4 heures. 1 candidat par loge, avec piano mis à disposition. Le candidat devra réaliser 4 épreuves pendant sa mise en loge, soit :

- Une épreuve imposée : mélodie (tonale) à harmoniser, et
- Trois épreuves à choisir par le candidat dans la liste non exhaustive qui suit:
  - Écrire une mélodie sur un accompagnement donné (piano)
  - Écrire pour quatuor à cordes une structure contrapuntique présentant les 4 positions initiales d'une série dodécaphonique

- Autour d'une note polaire et pour un effectif donné, écrire un environnement sonore en utilisant les techniques d'écriture contemporaine
- Écrire un riff sur une grille donnée
- Reconstituer les deux mesures manquantes d'un extrait de partition d'orchestre
- Écrire la première variation d'un thème donné (piano solo)
- « Romantiser » un extrait classique donné (piano solo)
- Orchestrer 4 mesures de piano avec un effectif précisé
- Pour un effectif précis, écrire la bande son musicale (mickeymousing) selon le time code et le storyboard donnés.

L'épreuve en loge est éliminatoire. Pour être recevable, le candidat est tenu de réaliser intégralement les quatre épreuves comme décrit ci-dessus.

2. Passage devant jury (au moins 3 jours ouvrables après l'examen en loge). Durée : 20 minutes, s'il y a lieu.

Le candidat devra se présenter muni des partitions de ses travaux récents avec, au moins, une partition manuscrite. Les supports audio et audio-visuels ne sont acceptés qu'à titre de documentation supplémentaire.

Le jury se réserve le droit de s'entretenir ou non avec le candidat, en fonction notamment de sa recevabilité suite à l'examen en loge. L'entretien éventuel portera sur les motivations et attentes du candidat, en regard de son examen en loge, des travaux qu'il présente et autres considérations.

---

Conservatoire royal de Bruxelles

*Version du 21/12/17 - document non contractuel.*